

REPARTITION DES CLASSES D'AGE DANS LE FOOTBALL DE BASE POUR LA SAISON 2024/2025

Il y a lieu de bien tenir compte de la répartition des classes d'âge auprès des joueuses juniors et des juniors. Pour la **saison 2024/2025** les classes d'âge sont réparties comme suit **pour les Associations Régionales OFV, IFV, FTC, ACFV, ACGF, AFF, ANF, AVF**:

Juniors

Juniors A	01.01.2005 - 31.12.2007
Juniors B	01.01.2008 - 31.12.2009
Juniors C	01.01.2010 - 31.12.2011
Juniors D	01.01.2012 - 31.12.2013
Juniors E	01.01.2014 - 31.12.2015
Juniors F	01.01.2016 - 31.12.2017
Juniors G	01.01.2018 - 31.12.2019

Les juniors A et B (01.01.2005 - 31.12.2009) peuvent être alignés dans les équipes d'actifs.

Les juniors B peuvent jouer dans la catégorie juniors A, les juniors C dans la catégorie juniors B, les juniors D dans la catégorie juniors C, les juniors E de l'année de naissance précédente dans la catégorie juniors D, les juniors F de l'année de naissance précédente dans la catégorie juniors E et les juniors G de l'année de naissance précédente dans la catégorie juniors F.

Joueuses juniors

FF-19	01.01.2006 – 31.12.2009
FF-15	01.01.2010 – 31.12.2013
FF-12	01.01.2013 – 31.12.2016
FF-9	01.01.2017 – 31.12.2019

FF-19 (01.01.2006 - 31.12.2009) peuvent être alignées dans les équipes d'actives.

Les filles peuvent jouer dans toutes les catégories juniors des garçons. Les joueuses qui figurent dans la classe d'âge la plus jeune de leur catégorie sont également qualifiées dans la catégorie junior inférieure. Dans les groupes constitués uniquement avec des filles (championnat des filles) les joueuses plus âgées ne sont pas admises. Les associations régionales peuvent déterminer à la demande et avec l'approbation de la Direction du football féminin différentes classes d'âge.